**Bilan féministe de l’AGEBdeB**

Précédé d’une critique de la démarche de l’AFESH

Le conseil exécutif de l’AGEBdeB tient à souligner qu’il n’approuve pas la démarche de l’AFESH, qui lui semble aussi arbitraire (dans la sélection de ses cibles, et les critères qui rendent –ou non- une association étudiante  « suffisamment » féministe) que contreproductive. Il reproche notamment à l’AFESH de…

* ... s’arroger le rôle de juge, sans avoir la moindre légitimité pour ce faire. Une démarche similaire, mais qui aurait d’office permis au congrès de voter sur la composition de la « liste noire » aurait au moins eu le mérite d’éviter qu’une seule association prenne sur ses épaules la lourde tâche de décider qui était suffisamment pur pour y échapper, sans disposer de toutes les informations nécessaires. Ainsi, la démarche aurait eu plus de chances de bel et bien aboutir à l’exclusion d’associations membres non-féministes, et n’aurait sans doute pas soulevé une telle controverse.
* … faire fi des réalités locales. Si l’exécutif de l’AGEBdeB tient à rappeler les nombreuses critiques soulevées par des militantEs de région face à la démarche de l’AFESH, il n’en fera pas ici son principal cheval de bataille, n’étant pas en bonne position pour présenter cet aspect de l’enjeu. Il reprochera plutôt ceci à la démarche de l’AFESH qu’elle fait une distinction entre « principes » et « revendications » qui n’existe plus dans la coutume boulonnaise. En effet, l’AGEBdeB, à qui l’on reproche de ne pas avoir assez de « revendications » féministes a en fait décidé, par un vote démocratique en assemblée générale, qu’elle désirait liquider toutes ses « revendications » qui étaient redondantes par rapport à ses mandats plus larges, dans le cadre de l’adoption d’une nouvelle synthèse desdits mandats. Les militantEs boulonnaisEs ont été forcéEs de convoquer une assemblée générale expressément pour adopter de nouveaux mandats dont la formulation en ferait des « revendications » plutôt que des « principes ».
* … sortir d’une perspective d’éducation et de diffusion des idées féministes. L’exécutif de l’AGEBdeB reconnaît qu’il est important que toute association refusant, sur le long terme, d’avoir des pratiques féministes soit exclue de l’ASSÉ. De même, il reconnaît que si une association ne dispose pas de mandats féministes adoptés démocratiquement, et, à long terme, ne parvient pas à en obtenir, il y a de sérieuses questions à se poser sur la pertinence de sa présence au sein d’un regroupement national qui se réclame féministe. Cela étant dit, la démarche de l’AFESH n’est pas conçue de manière à pouvoir prêter main forte aux forces locales qui luttent déjà pour le féminisme. Aux yeux de l’exécutif boulonnais, cela revient à trahir les féministes qui sont déjà sur place, et à invisibiliser leurs efforts.

Cela étant dit, l’exécutif de l’AGEBdeB tient, dans une optique de communication et en signe de bonne foi, à transmettre un bref état des lieux de ses pratiques, principes et revendications féministes.

**Pratiques**

* Alternance entre hommes cisgenre et groupes opprimés de notre société cispatriarcale lors des réunions du conseil exécutif, dans l’attente du traitement d’un avis de motion introduisant une pratique similaire pour les assemblées générales.
* Un comité (« Intersexion ») LGBTQ+ et féministe, qui compte parmi les plus actifs de l’AGEBdeB.
* Des démarches en cours en vue de la création d’un comité Femmes à proprement parler.
* Installation d’une bannière à caractère féministe à l’occasion du 8 mars.
* Distribution de l’édition féministe de l’Ultimatum.
* Distribution de pamphlets sur le féminisme et des autocollants « Sale pub sexiste ».
* Kiosque d’informations sur les féminismes.
* Rencontre de militant.e.s boulonnais.e.s avec une militante du comité Femmes de l’ASSÉ, dans le cadre d’une présentation sur les féminismes.
* Envoi d’une délégation au congrès féministe du 26 mars.
* Distribution de moyens de contraceptions ainsi que de serviettes sanitaires, de tampons et de diva cups.

**Principes**

Notez bien que, comme dit précédemment, la coutume boulonnaise veut que ces mandats très larges suffisent à justifier des pratiques féministes aussi variées que celles décrites plus haut.

* Que l’AGEBdeB se positionne contre toutes les formes d’oppressions envers l’identité de genre, de sexe et d’attirance romantique.
* Que l’AGEBdeB se positionne contre toute forme d’appui, de soutien, d’entérinement ou de support à la culture du viol.

**Revendications**

L’AGEBdeB n’a adopté qu’une seule « revendication » à proprement parler (d’autres revendications ayant déjà existé, mais ayant été refondues en principes larges, qui, cela dit, sont censés signifier qu’elles tiennent toujours) :

* Que l’AGEBdeB se positionne contre la présence de tout agresseur sur le campus de Bois-de-Boulogne.

En toute solidarité syndicale,

Le conseil exécutif de l’AGEBdeB.